

BILAN DU MICRO-PROJET TEMEUM 2023 : Parcelle témoin de solutions fondées sur la nature

Restitution des résultats et communication

La plantation s'est déroulée quelques mois après les émeutes, dans un contexte de plein état d'urgence. Le climat social, marqué par un fort sentiment d'insécurité, ainsi que la fermeture du parc provincial de la Dumbéa au grand public, n'ont pas permis la mise en œuvre des actions de restitution et de communication initialement prévues (événement ouvert au public, actions collectives de communication). Ces actions ont donc été annulées ou reportées.

Néanmoins, en 2025, les actions de restitution et de valorisation du projet ont pu être mises en œuvre. La plantation a été présentée à quatre reprises dans le cadre de sorties scolaires et parascolaires (une école primaire, un collège et deux licences universitaires). Ces temps d'échange ont permis d'aborder les objectifs de la revégétalisation, le rôle écologique de l'arbre, ainsi que les enjeux de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, en lien avec les solutions fondées sur la nature.

Par ailleurs, un panneau d'information a été installé en avril 2025 à l'entrée de la plantation afin de présenter le projet et ses enjeux au public. Deux panneaux supplémentaires viendront renforcer ce dispositif autour de la parcelle, très prochainement.

Une restitution des actions de Dumbéa Rivière Vivante a également eu lieu lors du dernier COTECH du parc de la Dumbéa, le 18 juillet 2025. À cette occasion, les différents projets en cours et à venir ont été présentés, dont le projet TEMEUM et ses résultats.

Entre 2024 et 2025, des actions d'information et de sensibilisation des visiteurs du parc ont également été menées grâce au NébuloBus, stationné à l'entrée du parc les week-ends, jours fériés et pendant les vacances scolaires, notamment autour de l'importance de l'arbre et de ses fonctions écologiques.

Enfin, une publication de valorisation du projet a été réalisée sur le réseau social Facebook le 29 août 2025 :

https://www.facebook.com/dumbéa.rivierevivante/posts/pfbid02VYTZkeaESjD3p3PmCmHNI4CAPf1kwwMx7wPihg346Mb8MFMvR93sLUfFBZrUMGmqI?locale=fr_FR

Grâce à de nouveaux financements, la plantation a pu être étendue avec la mise en terre de 350 plants supplémentaires, dans le prolongement de la parcelle initiale. Cette nouvelle phase a permis un accueil du public, notamment scolaire, et de présenter un avant/après entre les deux plantations réalisées à plus d'un an d'intervalle.

Livrables et documents associés

Bibliographie

- Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie (2019). *Vade-mecum de la restauration écologique des forêts sèches*.
- Communauté du Pacifique (2019). *Stratégie pour la restauration écologique des sites dégradés du Grand Sud*. Programme RESCCUE.

- Hamid A. et al. (2018). *Analyse et synthèse des expérimentations et actions de restauration écologique réalisées sur sites miniers en Nouvelle-Calédonie depuis 30 ans*. Programme Recosynth.

Repérage et méthodologie

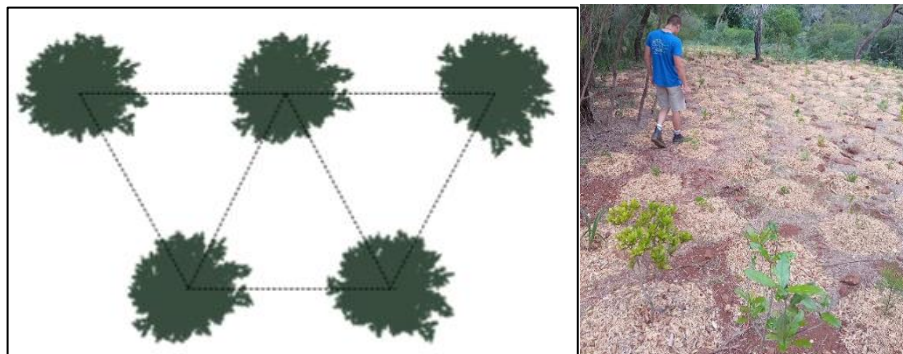
Les zones de restauration ont été identifiées en raison d'une forte dégradation liée à la fréquentation du site, de la présence majoritaire d'espèces exotiques envahissantes (faux-mimosas, goyaviers de Chine), de la présence de déchets, ainsi que de la nécessité de maintenir les berges pour la préservation de la qualité de l'eau. En outre, la proximité immédiate du public confère à cette parcelle un fort potentiel éducatif, en tant que « parcelle vitrine ».



Carte de repérage de 2023

Deux modalités de plantation ont été mises en œuvre :

- **Zone ouverte** : densité de 1 arbre/m², plantation en quinconce afin de favoriser une fermeture rapide du couvert forestier et limiter le développement des espèces envahissantes.



- **Zones sous couvert** : densité moyenne d'1 arbre pour 1,3 m², plantation aléatoire tenant compte de la végétation existante.



Cartographie et espèces

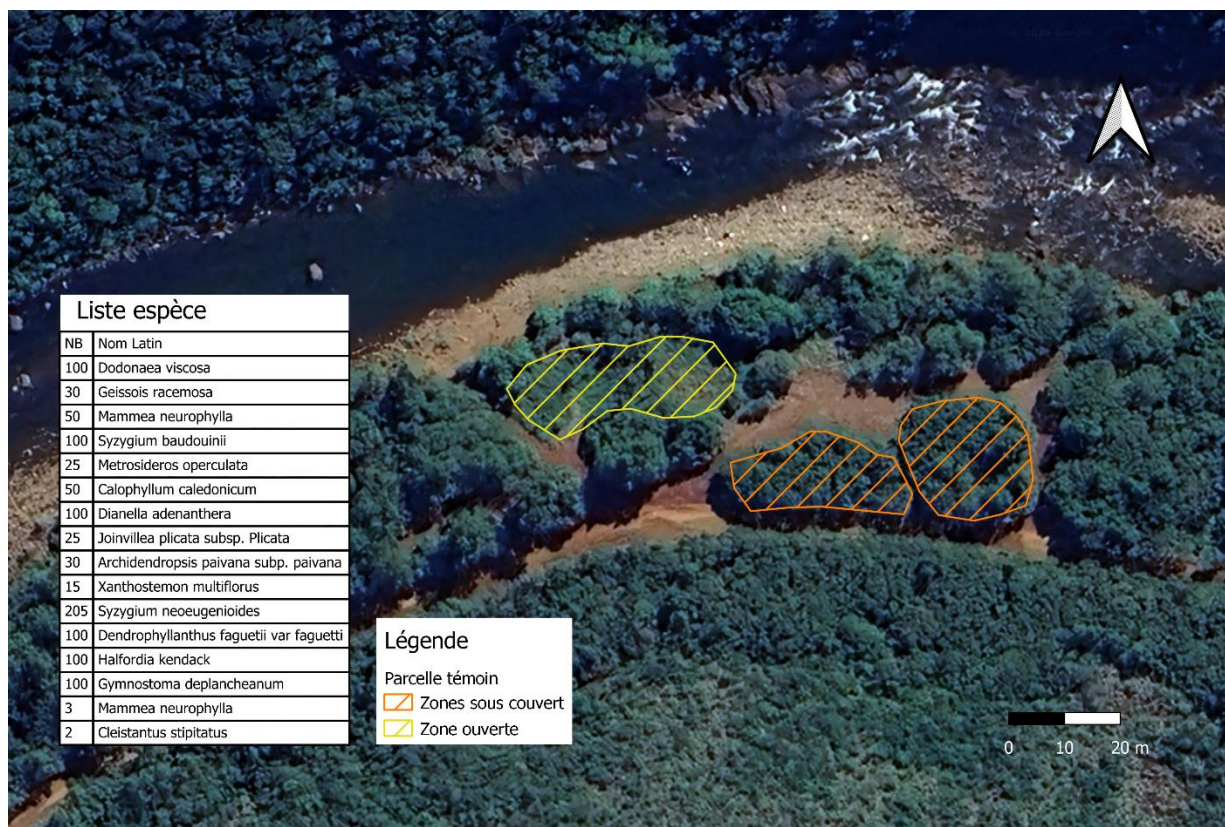
NB	Nom Latin	Nom commun	Liste rouge	E	P
100	<i>Dodonaea viscosa</i>		LC		
30	<i>Geissois racemosa</i>	Faux tamanou	LC	Oui	
50	<i>Mammea neurophylla</i>		NE	Oui	
100	<i>Syzygium baudouinii</i>		VU	Oui	
25	<i>Metrosideros operculata</i>		LC	Oui	Oui
50	<i>Calophyllum caledonicum</i>	Tamanou de montagne	NE	Oui	
100	<i>Dianella adenanthera</i>		NE		
25	<i>Joinvillea plicata</i> subsp. <i>Plicata</i>		NE		
30	<i>Archidendropsis paivana</i> subsp. <i>paivana</i>		NE	Oui	
15	<i>Xanthostemon multiflorus</i>		NE	Oui	Oui
205	<i>Syzygium neoeugenioides</i>		NE	Oui	Oui
100	<i>Dendrophyllanthus faguettii</i> var <i>faguetti</i>		NE	Oui	
100	<i>Halfordia kendack</i>		LC		
100	<i>Gymnostoma deplancheanum</i>	Bois de fer du sud	NE	Oui	
3	<i>Mammea neurophylla</i>		NE	Oui	
2	<i>Cleistanthus stipitatus</i>		LC	Oui	Oui

*E : Endémique

*P : Protégée (par le code de l'environnement de la province Sud)

La plantation comprend 1 035 arbres endémiques, choisis pour leur intérêt en restauration écologique et dans l'objectif de recréer différentes strates de végétation.

La cartographie ci-après présente la parcelle à l'échelle globale, les mêmes espèces étant réparties sur l'ensemble du site.



Cartographie de la plantation

Animation et sensibilisation via le NébuloBus – Bilan 2024 et 2025

Les actions d'animation et de sensibilisation prévues via le NébuloBus ont bien été réalisées sur les années 2024 et 2025, sous réserve des conditions météorologiques et du contexte sécuritaire.

Le NébuloBus a été présent à l'entrée du parc les week-ends, jours fériés et pendant les vacances scolaires, permettant un accueil du grand public et des actions de sensibilisation à destination des familles et des visiteurs. Des animations spécifiques ont également été menées auprès des colonies de vacances.

En outre, de nombreuses interventions ont eu lieu en milieu scolaire, parascolaire et lors d'événements institutionnels ou grand public. L'ensemble de ces actions a été mené avec une adaptation des formats (animations ludiques, pédagogiques, participatives) aux publics concernés.

En 2024, ces interventions ont notamment concerné :

- Journée de Cohésion entreprise (Sécal),
- l'inauguration officielle du NébuloBus (13 mars),
- des animations associatives et pédagogiques (FOL, collège Auteuil, maison de quartier de Val Suzon),
- plusieurs écoles et groupes scolaires (Gustave Clain Koutio, Dorbritz, Duboise),
- la Journée internationale des droits de l'enfant (Halle Michel Castex).

En 2025, les actions se sont poursuivies avec :

- des animations lors de la Fête de Dumbéa au parc Fayard,
- des journées de cohésion et environnement (IRD, lycées Anova et Mont-Dore),
- des interventions auprès d'enfants en garderie et en milieu scolaire (écoles Higginson, Paul Boyer, collège Auteuil),
- des actions éducatives avec le Conseil des jeunes de Dumbéa,
- la participation à des événements de sensibilisation environnementale tels que le Grand Bioblitz du Sud,

Résumé du projet

Une parcelle pilote de restauration écologique en maquis minier au parc de la Dumbéa

En juillet 2024, l'association Dumbéa Rivière Vivante (DRV) a réalisé une parcelle témoin de revégétalisation au sein du parc de la Dumbéa, sur la branche Est, dans une zone aménagée et très fréquentée du public. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de sauvegarde de la biodiversité locale, de préservation et de maintien des berges, ainsi que de sensibilisation des usagers du parc aux enjeux environnementaux.

Implantée sur une surface de 1 000 m², la parcelle est composée de 16 espèces endémiques de maquis minier, représentant 1 000 arbres plantés. Avant la mise en œuvre de la plantation, le site a fait l'objet d'un important travail de préparation, incluant l'élimination des espèces végétales envahissantes telles que les agaves et les faux-mimosas.

Afin de garantir la qualité scientifique et technique de l'intervention, DRV s'est appuyée sur l'expertise de l'association Calédoclean, en charge de l'ingénierie écologique et de l'élaboration du protocole de plantation. Les opérations de mise en terre se sont déroulées les 8, 9 et 10 juillet 2024, mobilisant bénévoles et acteurs associatifs au cœur d'un site emblématique de la commune de Dumbéa, malgré le contexte d'état d'urgence alors en vigueur sur le territoire.

Toutefois, en raison d'un contexte post-émeutes ayant entraîné une interruption du suivi des plantations courant 2024, un taux de mortalité élevé a été constaté sur une partie des plants, principalement en raison de la sécheresse. Afin de garantir la pérennité de la parcelle et d'atteindre les objectifs initiaux du projet, une plantation complémentaire de 300 plants a été réalisée en avril 2025, permettant de remplacer les plants morts et de renforcer la dynamique de restauration écologique.

Aujourd'hui, la parcelle bénéficie d'un suivi régulier assuré par l'équipe de DRV, comprenant l'entretien, l'observation de la reprise végétale et des actions de valorisation pédagogique. Ce site constitue désormais un support concret pour illustrer les bénéfices de la revégétalisation : amélioration du microclimat, stabilisation des sols, préservation de la ressource en eau et soutien à la biodiversité locale.

À moyen et long terme, cette parcelle témoin a vocation à devenir un outil de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, notamment à destination du grand public et des publics scolaires, ainsi qu'un exemple reproductible de solutions fondées sur la nature pour la gestion durable des espaces naturels du territoire.

Photos récentes :

